



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION du Vendredi 13 Juillet 2018 à 17h00

Présents : Muriel DAL GOBBO - Mauricette DONZEL GARGAND - Marie-Thérèse GAY - Bernard ROUFFIAC - Michelle et Daniel THOME - Louis BOYER - François TESSIER

Excusés : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Chantal JOUVENOD - Johanna de WAAL MALEFIJT - Evelyne MARCHAND - Thérèse QUAY-THEVENON - Anne Marie PERRILLAT – Bruno PUECH

1. **Approbation du CR du 13 juin 2018.**

Le CR est approuvé.

2. **CR des sorties (Daniel THOME)**

Hors fête de la randonnée, 6 sorties effectuées, 54 participants pour une moyenne de 9 personnes par sortie.

3. **CR Séjour au Tyrol**

Le prix du séjour, initialement de 1000 €, est après réalisation du séjour d'un cout réel de 884 €. Les participants se verront donc rembourser de 116 €.

Le circuit réalisé présente un réel intérêt, il fera l'objet d'un article dans « Alpes Magazine » au printemps 2019. Par ailleurs l'agence de voyage « Allibert Trekking » devrait retenir ce circuit pour sa clientèle.

Une météo favorable a permis de réaliser les randonnées, avec notamment 5 sommets à 3000m, soit un par jour. Très belle région et séjour qui a fait l'unanimité.

4. **Fête de la randonnée, bilan final (Dossier)**

Le dossier fête de la randonnée est finalisé avec les enseignements de 2018. Simone en détiendra un exemplaire complet sous forme numérisée ainsi que le président et les secrétaires. Il servira dans les années à venir de guide. Il est disponible sur l'espace adhérents.

5. **Questions diverses**

Communication – information

Bulletin du 3^e trimestre réalisé. Remerciements à tous les fournisseurs d'articles et à Anne Marie pour la réalisation.

Rando Glières.

4 personnels du club présents, il n'y a pas eu de randonnée, juste une participation aux ateliers.

Journée du Tour de France aux Glières.

Dernières informations délivrées par B. Rouffiac, le compte-rendu de cette journée sera réalisé au prochain CA.

Eco veille et journée de balisage.

Le report de ces activités du 4 au 18 juin, a engendré l'annulation de la journée balisage au profit du CDRP. Seule la partie écoville a donc été réalisée, avec une participation de 3 personnes du club. Cette journée a été dense. Le parcours très long, les panneaux nombreux et une numérisation (tablette) n'ont pas permis de terminer en une seule journée l'opération. Le 19 juin, une partie a été accomplie mais il est nécessaire de prévoir une dernière journée (en aout éventuellement) afin de finaliser l'itinéraire sur la partie Chalet de Cuillery – Col des Annes.

Réunion en mairie du 25 juin

De nombreux sujets traités, à retenir :

- la réservation des salles pour le club a été confirmée pour l'AG 2018 (12/01/2019) et la fête de la randonnée (23/06/2019)
- dans le cadre du plan Vigipirate, il est rappelé que lors des activités en salle Michel DOCHE, une seule porte d'accès doit être activée ;
- une formation aux premiers secours et à l'emploi du défibrillateur est proposée pour les membres associations, par la mairie. François T. se renseigne pour les modalités. Rappel : dans ce cadre, le club prend en charge les frais de formation pour les membres du club qui s'orientent vers les SA1 et SA2.
- sécurité des manifestations. Si nécessaire prendre contact avec la gendarmerie pour les informer de nos manifestations ;
- effort à faire dans l'information réciproque des associations sur leurs manifestations, cela devrait permettre d'en améliorer la participation ;
- l'insertion des logos de l'office du tourisme (O.T.) de Thônes, du CDRP 74 et d'Annecy Mountains dans nos

publications, le site ou tout moyen d'information est demandée. Le CA retient ceux de l'O.T. de Thônes et du CDRP 74. Pour Annecy Moutains, à voir ultérieurement.

Prochaine réunion le 24/09 à 20h

Concours de belote du 3 novembre

L'organisation du concours de belote sera le point central de la prochaine réunion du CA. D'ores et déjà quelques orientations :

- les lots seront à dominante alimentaire ;
- proposition de lots à faire par les membres du CA lors de la prochaine réunion.

Bilan des comptes au 30 juin 2018 (Evelyne)

La situation est saine, le solde du compte est de 12174€. En attente de subventions :

- CDRP 74, 400 € ;
- mairie de Dingy pour le club et les sentiers ;
- Retour de la participation des bénévoles à la maxi race.

Frais kilométriques pour les sorties de plus de 100 kms

La répétition de sorties engendrant des déplacements de plus de 100Kms notamment lors de la phase estivale, pose la question de la participation du club aux frais de covoiturage. Les membres du CA, après débat, ont décidé de mettre en place jusqu'à la fin de l'année 2018 les modalités suivantes de remboursement :

- trajet de plus de 100Kms, le club rembourse les frais de covoiturage au-delà de 10€ par personne (inchangé);
- trajet de plus de 150Kms, le club rembourse les frais de covoiturage au-delà de 12€ par personne;
- trajet de plus de 200kms, le club rembourse les frais de covoiturage au-delà de 15€ par personne ;

Les frais d'autoroute restent remboursés dans leur globalité.

Les enseignements de cette nouvelle procédure seront tirés en fin d'année pour une éventuelle mise en œuvre en 2019.

Journée parc aux oiseaux

Le devis pour le transport présenté par Michelle THOME est d'un montant de 890 €. En première approche, il semble élevé, mais il faut noter que cette activité est prévue un dimanche (surcote probable). Un deuxième devis comparatif est demandé avant de choisir définitivement la société de transport.

Marche Nordique

Il est demandé, en cas de modification de l'activité (annulation, report...) de transmettre l'information à Anne Marie qui est en charge ensuite de diffuser à tous les membres.

RGDP (Règlement général sur la protection des données)

Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD, ou encore GDPR, de l'anglais *General Data Protection Regulation*), est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. Bernard R. nous informe que dans ce cadre dès les prochaines inscriptions il nous faudra ajouter la mention suivante dans les formulaires d'inscription : « J'accepte que mes données personnelles soient conservées par le club et utilisées par la FFR ».

Calendrier (rappel) :

Randonneurs de la Cha :	24 septembre 2018 20h	:	Réunion en mairie
	3 novembre 2018	:	Concours de belote
	12 janvier 2019	:	Assemblée générale
	23 juin 2019	:	Fête de la randonnée
Country :	Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30		
	7 octobre 2018	:	Sortie à Villard les Dombes

Président Bernard ROUFFIAC

Secrétaire Louis BOYER

Prochaine réunion le mercredi 29 août 2018 à 17 heures

A 18h55 le Président clôt la séance